

Tutoriel Plateforme SYRELI

Déposer une demande

01 juin 2021



SOMMAIRE

1. Dépo	ser une demande SYRELI	3
1.1. 1.2.	Etape 1 Etape 2	.5 .5
	<pre>1.2.1.Informations vous concernant 1.2.2. Informations concernant votre représentant</pre>	5
	(le cas échéant) 1.2.3.Informations concernant le contact	6
	facturation 1.2.4. Mesures de réparation	7 7
	1.2.5. Fondement de la demande 1.2.6.Argumentaire	8 8
1.3.	Etape 3	.9
1.4.	Etape 4	.9 11
т.Э.	Ecape J	11

2. Demander le remboursement de la

procédure	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	1	4	ŀ
-----------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

1. Déposer une demande SYRELI 1

Avant toute utilisation de la Plateforme SYRELI nous vous invitons à consulter les différentes rubriques à votre disposition et notamment : Ressources, Tarifs, Vos données, Cookies, Infos éditeurs, C.G.U.



Accueil

Bienvenue sur la plateforme de résolution de litiges SYRELI de l'Afnic. Cette procédure permet à toute personne (physique ou morale) de récupérer un nom de domaine ou bien d'en obtenir la suppression selon les conditions définies aux articles L.45-2 et L.45-6 du Code des Postes et des Communications Electroniques (CPCE).

Si vous estimez qu'un nom de domaine entre dans les cas prévus à l'article L.45-2 du CPCE et que vous disposez d'un intérêt à agir, la procédure SYRELI est peut-être faite pour vous.

Avant de vous lancer, consultez son règlement et enrichissez-vous des jurisprudences déjà parues.

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de bien vouloir utiliser le formulaire de contact.



© Copyright AFNIC 2019 Vos données Cookies Infos éditeurs C.G.U Contact

Avant tout dépôt, il est conseillé de prendre connaissance des tendances PARL et du guide des ayants droit disponibles dans la rubrique « Ressources » de la Plateforme.

Pour déposer une demande SYRELI, dirigez-vous sur la Plateforme dédiée à l'adresse **https://www.syreli.fr** et connectez-vous en renseignant vos identifiants de connexion ; à défaut de compte utilisateur, cliquez sur « Créer un compte » en vous aidant le cas échéant du tutoriel « Création d'un compte ».



Après connexion, vous accédez à l'écran ci-dessous :

SYRELI — conic — Décisions rendues Tarifs Ressources Gestion des den	nandes +						
Requérants Pour déposer une demande sur un nom de domaine, cliquez sur le bouton ci-dessous : Déposer une demande	Titulaires Pour répondre à une demande sur un nom de domaine dont vous êtes titulaire, cliquez sur le bouton ci-dessous : Répondre à une demande						
Mes dossiers Requérants et Titulaires, retrouvez l'ensemble de vos dossiers (en cours et fermés) en cliquant ci-dessous : Mes dossiers							

© Copyright AFNIC 2019 Vos données Cookies Infos éditeurs C.G.U Contact

Pour déposer votre dossier, choisissez l'un ou l'autre de ces accès :

SYRELI - agric - Décisions rendues Tarifs Ressources	Gestion des demandes +	·
Poquéranta	Mes dossiers	lairea
Requerants	Déposer une demande	
Pour déposer une demande sur un nom de domaine, cl le bouton ci-dessous :	Répondre à une demande	réponder à une demande sur un nom de domaine dont vous titulaire, cliquez sur le bouton ci-dessous :
Déposer une demande		Répondre à une demande
Mes dossiers		

Vous accédez alors à l'étape 1 du formulaire de dépôt d'une demande.

1.1. Etape 1

	DÉPÔT D'UNE DEMANDE	
Étape 1 Étape 2 Étape	3 Étape 4 Étape 5	
formations concernant	le nom de domaine	
: champs obligatoires		
Nom de domaine objet du litige *		
Conditions Générales d'Utilisation du service	A 1	
	1. Préambule	
	L'Association Française pour le Nommage Internet en Coopéraion (l'Afnic), dans le cadre de son activité d'Office d'enregistrement de noms de domaine en .fr, est tenue de mettre en place une procédure contradictoire prévoyant I	
	· ·	
	Je certifie qu'aucune procédure judiciaire ou extrajudiciaire n'est pendante sur le nom de domaine obiet du litice*	

Il vous faut remplir le nom de domaine en .fr ou sous l'une des extensions gérées par l'Afnic et cocher la case certifiant qu'aucune procédure judiciaire ou extrajudiciaire n'est en cours.

Puis cliquez sur « Étape suivante ».

Vous accédez à l'étape 2 dans laquelle vous devez renseigner les informations administratives vous concernant ainsi que les raisons de votre demande.

- aquic	Décisions r	endues Tarifs	Ressources	Gestion des dema	ndes + · · · ·
			DÉ	PÔT D'UN	E DEMANDE
Étape 1	Étape 2	Étape 3	Étape 4	Étape 5	
1formatic : champs obli	ONS CONCO	ernant le	Requéran	t	Nom de domaine objet du litige: syreli-auto-190613-girigonokakitizekuvo.fr Numéro de la demande: <mark>FR-2019-00570</mark>

1.2. Etape 2

Les champs identifiés par un astérisque sont obligatoires.

1.2.1. Informations vous concernant

Vous avez la possibilité de reprendre les coordonnées de votre compte de connexion à la plateforme en cochant la case correspondante,

Kepiendre les coordonnées de mon compte	
Ou, de compléter les champs demandés	
SYRELI — Aprile — Décisions rendues Tarifs Ressources Gestion des dem	andes •
DÉPÔT D'UN	IE DEMANDE
Étape 1 Étape 2 Étape 3 Étape 4 Étape 5	
Informations concernant le Requérant (*) : champs obligatoires	Nom de domaine objet du litige: syreli-auto-190613-girigonokakitizekuvo.fr Numéro de la demande: <mark>FR-2019-00570</mark>
☐ Reprendre les coordonnées de mon compte	
Organisation / Société (ne remplir que si le requérant est une personne morale)	
Nom du Requérant*	
Prénom *	
Email *	
TVA intracommunautaire	
Adresse: Numéro, nom de la voie *	
Complément d'adresse	
Code postal *	
Ville *	
Pays *	~
Téléphone *	

mperender les energies de sere energie

1.2.2. Informations concernant votre représentant (le cas échéant)

Si vous êtes représenté, vous devez renseigner les informations concernant votre représentant :

Informations concernant le représentant du Requérant

] Je ne suis pas représenté; j'agis pour mon	propre compte	
Organisation / Société (ne remplir que si le représentant est une personne morale)		
Nom du représentant du Requérant		
Prénom *		
Email *		
TVA intracommunautaire		
Adresse: Numéro, nom de la voie *		
Complément d'adresse		
Code postal *		
Ville *		
Pays *		×
Téléphone *		

Ou indiquer que vous agissez pour votre propre compte, en cochant la case correspondante :

Informations concernant le représentant du Requérant

Je ne suis pas représenté; j'agis pour mon propre compte

1.2.3. Informations concernant le contact facturation

Il peut s'agir de vous-même, de votre représentant ou d'un tiers. Cochez la case correspondante :

Adresse de facturation *	Adresse de facturation *	Adresse de facturation *
Adresse du Requérant Adresse du représentant du Requérant Autre adresse	Adresse du Requérant Adresse du représentant du Requérant Autre adresse	Adresse du Requérant Adresse du représentant du Requérant Autre adresse Organisation / Société

1.2.4. Mesures de réparation

Indiquez la mesure principale souhaitée : transmission ou suppression.

Éléments de complétude

1. Indiquer la mesure de réparation de	emandée
Demande principale *	●Transmission ○Suppression

Vous avez la possibilité d'indiquer une seconde mesure de réparation dans le cas où votre première demande serait rejetée.

Demande principale *	●Transmission OSuppression
Demande subsidiaire	Transmission Suppression

1.2.5. Fondement de la demande

Indiquez le ou les fondement(s) sur le(s)quel(s) vous établissez votre demande.

2. Fondement de la demande	
Sélection du fondement : *	L.45-2 1° du CPCE
	L.45-2 2° du CPCE
	L.45-2 3° du CPCE

1.2.6. Argumentaire



Pour insérer votre argumentaire au format réutilisable, il faut cliquer sur le bouton « Parcourir » puis cliquer sur « Joindre » pour le télécharger sur la Plateforme.

ATTENTION : afin d'éviter des dysfonctionnements de téléchargement de pièces, veillez à ne pas utiliser de caractères accentués dans le nom des fichiers.

Un message de confirmation s'affiche en haut de la page :

Le document a bien été joint.

Cliquez sur « Étape suivante » pour insérer vos pièces justificatives.

1.3. Etape 3



Vous avez la possibilité de déposer plusieurs pièces en même temps en procédant à une sélection multiple.

ATTENTION : afin d'éviter des dysfonctionnements de téléchargement de pièces, veillez à ne pas utiliser de caractères accentués dans le nom des fichiers.

À ce stade, vos pièces sont ajoutées sur la Plateforme mais non sauvegardées ; pour ce faire, cliquez sur le bouton « Télécharger » de chacune des pièces :

+ Ajouter vos fic	niers ATTESTATION DE DEPOT D.do	oc 216.58 K	в		
			• Telecharger	Ø Annuler	
	DÉPÔ	T D'UNE DEM	ANDE		
Étape 1 Étape 2 Étap	e 3 Étape 4 Éta	ape 5			
Pièces justificatives unnexer les documents permettant de eprésentation), ainsi que toutes les piè resse, textes de référence, courriers e	vous identifier (extrait KBIS :ces et autres moyens de pr xplicatifs).	N N 6, extrait de base INSEE, décla reuve permettant de justifier d	om de domaine objet du uméro de la demande: F tration d'association, d le vos droits (certificat	l litige: syreli-auto-190613-girigonol FR-2019-00570 carte d'identité, procuration si s d'enregistrement de marques,	kakitizekuvo.fr , articles de
ichiers autorisés : gif, jpeg, pdf, png, post a taille du fichier ne doit pas dépasser 10	script, word et texte brut. Mo.				
+ Ajouter vos fichiers					
ATTESTATION DE DEPOT D.doc		216.58 KI	3	Bupprimer	
Annuler la procédure	Éta	pe précédente	te		

Cliquez sur « Étape suivante » pour accéder au récapitulatif de votre demande.

1.4. Etape 4

En accédant au récapitulatif de votre demande, un message de confirmation s'affiche.

SYRELI — africe — Décisions rendues	Tarifs Ressources	Gestion des demandes +		requerant@ndd.fr 💂
Vos fichiers ont bien été joints à votre de	mande			×
	DÉP	ÔT D'UNE DE	MANDE	
Étape 1 Étape 2 Étape	e 3 Étape 4	Étape 5		
Récapitulatif de votre de	mande		Nom de domaine objet du litig Numéro de la demande: FR-2	e: syreli-auto-190613-girigonokakitizekuvo.fr 019-00570
Informations concernant le nom	n de domaine			
Nom de domaine objet du litige	syreli-auto-190613-giri	gonokakitizekuvo.fr		
Nom du bureau d'enregistrement	AFNIC TESTING 1			

En cliquant sur le bouton « Annuler la procédure », vous abandonnez définitivement la demande ; aucune information ne sera sauvegardée.

En cliquant sur le bouton « Étape précédente », vous avez la possibilité de modifier chacune des étapes précédentes.

En cliquant sur le bouton « Validation avant paiement », et en confirmant votre choix en cliquant « OK » vous n'aurez plus la possibilité de modifier votre dossier.

Étape précédente	Annuler la procédure	Validation avant paiement	
ATTENTION: il ne sera plus po	ssible de mo <mark>difier vot</mark> re d	lemande après avoir validé cette	étape.
Voulez-vous vraiment continue	r?		
		OK Annı	iler

Un message de confirmation s'affiche :



Vous accédez à l'étape 5 « Paiement ».

SYRELI — apric — Décisions rendues Tarifs Ressourc	es Gestion des demandes +	djal@afnic.fr ≁
Votre demande "SYRELI" a bien été déposée sous la référen	ce: FR-2019-00570	ж
DE	ÉPÔT D'UNE DEMANDE	
Étape 1 Étape 2 Étape 3 Étape 4	Étape 5	
Paiement	Nom de domaine Numéro de la de	e objet du litige: syreli-auto-190613-girigonokakitizekuvo.fr mande: FR-2019-00570
Pour finaliser votre demande, merci de bien vouloir procéder à s Une fois le paiement effectué, un Rapporteur étudiera la complé	on règlement tude de votre dossier dans les meilleurs délais.	
	Choisissez votre méthode de paiement	
Carte Bancaire	Chèque / Virement	Mandat administratif
rochaines étapes : Si votre dossier est complet et validé, vous recevrez une notificat Si votre dossier est incomplet, vous recevrez une demande de pi Retourner à mes dossiers	ion d'ouverture de la procédure. èces justificatives complémentaires.	
Vous accédez à l'étape 5 «	Paiement ».	

1.5. Etape 5

En parallèle, vous recevez, ainsi que votre représentant le cas échéant, un accusé-réception du dépôt de votre demande à l'adresse courriel renseignée dans le champ correspondant lors de l'étape 2 (ou à l'adresse courriel de votre compte de connexion si ce dernier a été repris pour vous identifier lors de l'étape 2), ainsi que la facture à acquitter si vous vous êtes identifié en tant que contact facturation de la procédure.

SYRELI - Dossier [FR-2019-00570] - syreli-auto-190613-girigonokakitizekuvo.fr / Accusé de réception de la demande	2 messages
Expéditeur : (webmaster@afnic.fr)	28 Juin
À: Requérant	
Madame, Monsieur,	
Nous accusons réception de votre demande enregistrée sur la plateforme électronique de la Procédure alternative de Résolution d de l'Afnic (SYRELI) conformément au Règlement SYRELI (le « Règlement »).	es Litiges
Veuillez noter que nous allons procéder à la vérification de la complétude de la demande.	
Meilleures salutations,	
Webmaster Afnic	

🗆 SYRELI - Dossier [FR-2019-00570] - syreli-auto-190613-girigonokakitizekuvo.fr / Facture à acquitter
Expéditeur : webmaster@afnic.fr
À: (Contact facturation
Cc 🗄 comptabilite@afnic.fr
Facture_SYRELI2019-00570.pdf (35,2 ko) Aperçu Télécharger Porte-documents Supprimer
Bonjour,
Une nouvelle demande SYRELI vient d'être validée par son Requérant sous le numéro FR-2019-00570.
Vous trouverez ci-joint la facture à acquitter correspondante.
Meilleures salutations,
Webmaster Afnic

Il ne vous reste plus qu'à procéder au paiement. Pour ce faire il vous suffit de cliquer sur le bouton d'action correspondant au moyen de paiement que vous choisissez pour payer.

DÉPÔT D'UNE DEMANDE

Etape 1	Étape 2	Étape 3	Étape 4	Étape 5	
Paiement	t				Nom de domaine objet du litige: syreli-auto-190613-girigonokakitizekuvo.f Numéro de la demande: FR-2019-00570
^o our finaliser vot Jne fois le paien	re demande, mer nent effectué, un	ci de bien vouloi Rapporteur étud	r procéder à son iera la complétu	règlement de de votre dossier dans le	es meilleurs délais.
				Choisissez votre méth	de de estemant
				Cholalager volie meth	de de palement
				Cholalage2 volte meth	oue de parement

ATTENTION : Le paiement est un élément de complétude. Tant que le paiement n'est pas effectué, aucune démarche administrative ne sera effectuée sur votre dossier. Passé un délai de 15 jours à compter de la validation de votre dossier et sans paiement de votre part, votre dossier sera supprimé.

Une fois le paiement effectué, vous n'avez plus aucune démarche à effectuer. Vous pouvez retourner dans vos dossiers pour relire votre demande. Cependant, aucune modification ne pourra être effectuée.

Une fois votre dossier payé et validé par notre service comptable, votre dossier passera de l'état « Attente de paiement » à « Attente de complétude » et vous recevrez la facture acquittée si vous vous êtes identifié en tant que contact facturation de la procédure.

SYRELI - Dos	ier [FR-2019-00570]	 syreli-auto-190613-girigonokakitizekuvo.fr / 	Facture acquittée
--------------	---------------------	--	-------------------

Expéditeur : webmaster@afnic.fr
À. Contact facturation
Cc: (E comptabilite@afnic.fr)
m Facture_SYRELI2019-00570.pdf (57 ko) Aperçu Télécharger Porte-documents Supprimer
Bonjour,
Le paiement lié à la demande SYRELI sous le numéro FR-2019-00570 vient d'être effectué.
Vous trouverez ci-joint la facture acquittée correspondante.
Meilleures salutations,
Webmaster Afnic

Le rapporteur SYRELI pourra ainsi évaluer la complétude de votre dossier dans les meilleurs délais.

Vous serez informé de la recevabilité de votre demande par un courriel vous notifiant l'ouverture de la procédure.



A compter de la date d'envoi de la notification d'ouverture, un délai de 21 jours est laissé au Titulaire pour répondre à votre demande.

Vous pouvez suivre à tout moment l'état d'avancement de votre demande sous l'onglet « historique ».

SYREL - afric-	Décisions rendu	es Tarifs	Ressources	Gestion des demandes -
Consi	ultation	de la c	lemar	nde n°FR-2019-00570
Historique	Volet Requérant	Volet Titulaire		
Date de changement Statut				Commentaire

Au plus tard 21 jours suivant la date d'échéance de la réponse du Titulaire, vous recevrez la décision par courriel et par courrier postal.

SYRELI - Dossier [FR-2019-00570] - syreli-auto-190613-girigonokakitizekuvo.fr / Notification de la décision	5 Juillet 2019 10:00
Expéditeur: (🗄 syreli@afnic.fr)	
A: Requérant	
Cc ((syreli@afnic.fr)	
Recision_FR-201services.fr.pdf (720,5 ko) Aperçu Télécharger Porte-documents Supprimer	
Madame, Monsieur,	
Dans le cadre de la procédure SYRELI citée en objet, vous trouverez ci-joint la décision de l'Afnic.	
L'original de cette décision vous sera envoyé par courrier postal.	
La décision de l'Afnic n'est exécutable qu'une fois écoulé un délai de quinze (15) jours calendaires à compter de ce jour, cas prévus à l'article (II) (viii) du règlement SYRELI.	sauf dans les
A compter de la notification de l'exécution de la décision et conformément à l'article (II) (viii) du Règlement SYRELI, vo d'un délai de soixante (60) jours calendaires pour engager une procédure de transmission forcée auprès du bureau d'enregis votre choix en lui communiquant la décision. Le nom de domaine restera gelé jusqu'à la transmission. Si dans ce délai de 6 décision de l'Afnic n'est pas exécutée, l'Afnic supprimera le nom de domaine objet du litige.	15 disposerez trement de D jours, la
Meilleures salutations,	
PJ : décision de l'Afnic	
Le Rapporteur Afnic Afnic - Direction Juridique syreli@afnic.fr	

Vous retrouverez également la décision en consultant vos dossiers sur la plateforme à l'onglet « Volet Requérant ».

2. Demander le remboursement de la procédure

La demande de remboursement de la procédure n'est possible que dans deux situations :

- L'abandon de la procédure avant son ouverture par l'Afnic ou,
- L'obtention d'une décision favorable.

Pour demander le remboursement, connectez-vous sur la Plateforme SYRELI et dirigez-vous dans la rubrique mes dossiers.

SYRELI - aquic	Décisions rendues Tarifs Ressources	Gestion des demandes +				•
Mes do	ossiers					
N° de dossier	Nom de domaine	Date de dépôt	État	Statut	Actions	
FR-2019-00570	syreli-auto-190613-girigonokakitizekuvo.fr	28/06/19 14:23:19	Fermé	Dossier clôturé	Télécharger la facture acquittée Demander le remboursement	
	© Copyright AFN	IIC 2019 Vos données Cookies Ir	ifos éditeurs	C.G.U Contact		

Cliquer sur l'action « Demander le remboursement ». Vous accédez à la page correspondante :

SYRELI - afric - Décisions rendues	Tarifs Ressources	Gestion des demandes +	djal@afnic.fr ≁			
Demande de remboursement						
Votre demande de rembo	ursement fait suite	e à				
 L'abandon de votre demande L'obtention d'une décision favorable 						
Afin de finaliser votre demande merci d' contact facturation identifié sur la factur	insérer les coordonnées ba e ; A défaut le remboursem	ncaires de votre contact facturation (Attention : les c ent ne pourra pas être effectué)	oordonnées bancaires doivent être celles appartenant au			
Votre IBAN *						
Votre BIC *						
Votre RIB (PDF, 10 Mo max) *	Parcourir Aucur	I fichier sélectionné.				
Pour remplacer le fichier choisi, cliquez	de nouveau sur "Parcourir.					
	Annuler	Valider				

© Copyright AFNIC 2019 Vos données Cookies Infos éditeurs C.G.U Contact

Précisez la raison de votre demande et remplissez les champs obligatoires puis cliquez sur « Valider » pour envoyer votre demande de remboursement à l'Afnic.

Un message de confirmation s'affiche.

SYRELI - amic-	Décisions rendues Tarifs Ressources	Gestion des demar	Gestion des demandes +		djal@afnic.fr ≁
Votre demande	de remboursement est envoyée.				x
Mes do	ossiers				
N° de dossier	Nom de domaine	Date de dépôt	État	Statut	Actions
FR-2019-00570	syreli-auto-190613-girigonokakitizekuvo.fr	28/06/19 14:23:19	Fermé	Dossier clôturé	<u>Télécharger la facture acquittée</u> La demande de remboursement a été envoyée.
	© Copyright AFt	VIC 2019 Vos données (Cookies Inf	os éditeurs C.G.U	Contact

Nous espérons que ce tutoriel vous a été utile. N'hésitez pas à nous faire part de vos retours et observations à syreli@afnic.fr.